

# Avis de signature de la convention d'occupation du domaine public fluvial n°3664 - Port de Charenton



- Direction territoriale de Paris -  
Publié le 3 Octobre 2019

## Publication(s)



### AVIS DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL N°3664

#### Port de Charenton

Le Service Territorial d'Administration Économique a pu être tenu en dédommement de l'Etat par le port de Charenton, le Port Autonome de Paris a obtenu son  
des engagements de la société Sotomax.

Pour une convention n°3664 signed le 03-mars-2019, la Préfecture de Paris a autorisé la société  
à occuper temporairement le site au port de Charenton sur le territoire de Charenton (93 200), pour  
l'installation d'un atelier de réparation de pontons appartenant à la société Sotomax.

#### Texte de la convention

La convention n°3664 est entrée en vigueur le 03 mars 2019.

#### Caractéristiques de l'occupation :

- La zone affectée est le territoire de l'atelier de réparation.  
- Il y a lieu de tenir compte également sur ce site, d'un site de stockage de pontons.

Des travaux de travaux de réparation de pontons seront effectués.

Adresse Paris Seine - 23 Quai de Grenelle 75007 Paris - Téléphone : 01 43 36 3424 - Adresse  
Site : [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

#### Adresser toutes vos questions au service :

Le Service Territorial d'Administration Économique a pu être tenu en dédommement de l'Etat par le port de Charenton, le Port Autonome de Paris a obtenu son  
des engagements de la société Sotomax.

Service Territorial d'Administration Économique - 23 Quai de Grenelle 75007 Paris - Téléphone : 01 43 36 3424  
Téléfax : 01 43 36 3425

Site Internet de publication : [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

## Avis de signature de la convention d'occupation du domaine public fluvial n°3664 - Port de Charenton

PDF - 135.01 KO

 TÉLÉCHARGER